

# R408 : Vérifier, Réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L6353-8 du Code du Travail)

Dans le cadre du travail, toute personne appelée à utiliser un échafaudage doit disposer d'une habilitation échafaudage.

## Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications

### Public Visé

Personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant. Personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage de pied monté. Egalement toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

### Durée

14.00 Heures

2 Jours

### Pré Requis

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des Échafaudages (utilisation et/ou aide-montage).  
Lire et comprendre une notice technique (textes, plans et schémas).  
Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.  
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.

## Blocs de Compétences

### Ouverture de la formation

- Vérification des prérequis
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation du déroulé de la formation
- Tour de table

### Domaine de compétence 1 : Se situer et être acteur de la prévention des risques

Appréhender les enjeux de la prévention

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs

Communiquer - rendre compte

Les situations dangereuses, être capable de identifier et de les signaler

La protection collective et individuelle contre les chutes

Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)

### Domaine de compétence 4 : Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur

Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage

Respecter les limites de charges

Maintenir l'échafaudage en sécurité

Tenir compte de la Coactivité sur les chantiers

### Domaine de compétence 5 : Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

- Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

Identifier les différents types d'échafaudages

Identifier leur domaine d'utilisation

Identifier les éléments d'un échafaudage

Justifier le choix et la mise en oeuvre des protections collectives de montage

- Comprendre et exploiter une notice du fabricant

Comprendre une notice du fabricant

Exploiter une notice du fabricant

- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification

Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages



- Réaliser l'examen d'adéquation
  - Exploiter le cahier des charges
  - Prendre en compte l'environnement
  - Identifier les risques et définir les mesures de prévention associées
  - Etablir le bilan des charges
  - Vérifier la résistance des appuis d'après la descente de charge
  - Vérifier la conformité du système d'échafaudage
  - Vérifier que la configuration du montage est prévue par la notice du fabricant
  - Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
  - Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan d'installation
  - Vérifier l'implantation de l'échafaudage
  - Vérifier le montage des appuis
  - Vérifier le montage des montants
  - Vérifier le montage des protections collectives
  - Vérifier le montage des planchers
  - Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages
  - Vérifier le positionnement/nombre et le montage des contreventements
  - Vérifier le montage des moyens d'accès
  - Vérifier le montage des bâches et/ou filets
  - Vérifier la présence et le contenu des affichages
  - Vérifier l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
  - Vérifier l'absence de déformation permanente ou de corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage pouvant compromettre sa solidité
  - Vérifier la présence de tous les éléments de fixation ou de liaison des constituants de l'échafaudage et l'absence de jeu décelable susceptible d'affecter ces éléments
  - Vérifier l'implantation de l'échafaudage
  - Vérifier l'absence de désordre au niveau des appuis et des surfaces portantes
  - Vérifier la présence de tous les éléments de calage et de stabilisation ou d'immobilisation
  - Vérifier la présence et la bonne installation des dispositifs de protection collective
  - Vérifier le maintien de la continuité, de la planéité, de l'horizontalité et de la bonne tenue de chaque niveau de plancher
  - Vérifier l'absence d'encombrement des planchers
  - Vérifier la présence et la bonne tenue des ancrages et amarrages
  - Vérifier le positionnement/nombre et le bon montage des contreventements
  - Vérifier la présence et l'installation des moyens d'accès
  - Vérifier la visibilité des indications sur l'échafaudage relatives aux charges admissibles
  - Vérifier l'absence de charges dépassant ces limites admissibles
  - Vérifier la bonne fixation des filets et des bâches sur l'échafaudage, ainsi que la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure
  - Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception
  - Renseigner le compte-rendu / le procès-verbal
  - Rédiger des observations
  - Formuler un avis argumenté
- Validation des acquis par le formateur tout au long de la formation**
- Clôture de la formation**

## Les + métier

Cette formation obligatoire selon la recommandation R408 de l'INRS est d'une durée de validité de 5 ans. Elle atteste la capacité et les compétences du travailleur à monter, réceptionner, vérifier et utiliser ce type d'équipement de protection collective afin d'éviter les risques de chute et d'accident de travail en hauteur. Elle est délivrée par notre centre de formation agréé après une formation professionnelle initiale ou de recyclage au cours de laquelle le travailleur est évalué avec des exercices pratiques.

## Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance théorie et pratique - Théorie : 50% soit 7 heures / Pratique : 50% soit 7 heures.
- Formation en présentiel et en continu.
- Salle de cours équipée multimédia.
- Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, en quantité nécessaire pour réaliser à minima un montage à cadres et un montage multidirectionnel, utilisation de l'Extractomètre.
- Supports pédagogiques : Documents de référence INRS et support de cours remis à chaque stagiaire. QCM



## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé ayant validé l'attestation de reconnaissance selon le dispositif national de formation Assurance maladie risques professionnels / INRS. Formateur reconnu par l'INRS.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Cas pratiques à mettre en oeuvre présentant des configurations MDS sur les parties courantes :

Montage à cadres ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ;

Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 1

Montage poutre de franchissement mini 4 m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.50m) ;

Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage – Plan 2 ou Plan 3 au choix

Évaluation théorique par un QCM.

Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une certificat de réalisation en fin de formation.

## Modalités d'Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

## Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

**INTERFORMAT**

**Tél. : 0243560505**

**Mail : [contact@interformat.fr](mailto:contact@interformat.fr)**

